

PLU COMMUNE DE NERVIEUX (LOIRE)
LISTE DES SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	REFERENCES DES TEXTES LEGISLATIFS QUI PERMETTENT DE L'INSTITUER	NATURE DE LA SERVITUDE	ACTE QUI L'A INSTITUEE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE:
AC 1 Servitude de protection des monuments historiques classés et inscrits	Loi du 31 Décembre 1913 Articles 13 Bis et ter	Château de la Salle : Façades et Toitures-grand escalier d'honneur-bibliothèque à l'étage- 2 salons au R de Ch-Chapelle Ferme.Façade et toitures du pavillon de gardien. Croix du XVII e siècle à l'angle du CD N°1 et du CV n°7	Inscription par arrêté du 16 février 1988 Classement par arrêté du 27 février 1958	DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE
EL2 - Défense contre les inondations valant plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation Servitudes en zones submersibles spéciales à la Loire et à ses affluents	Article L. 562-7 du code de l'environnement (Article 48 à 54 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure. Décret n° 95-1089 du 30octobre 1935.	Fleuve Loire	Délimitation des zones submersibles: décret n°47-1799 du 2 septembre 1947 Prescriptions techniques à l'intérieur de la zone inondable : décret n° 76-222 du 4 mars 1976.	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT Service Environnement et Aménagement Cellule Hydraulique
Travaux de défense contre les inondations Travaux et ouvrages de défense contre les eaux déclarées d'utilité publiques	Loi N° 73-624 DU 10 Juillet 1973 relative à la défense contre les eaux ; Article L211-7 DU Code de l'environnement	Fleuve Loire	Barrage de Villerest DUP décret du 18 avril 1977 Règlement d'eau Décret du 4 mai 1983	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT Service Environnement et Aménagement Cellule Hydraulique
EL3 Cours d'eau domaniaux, lacs et plans d'eau domaniaux Servitude de halage et marchepied Servitude à l'usage des pêcheurs	Article I à 4, 15, 16, 20, 22 et 28 du code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure Loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964, article 29 Article 43 I du code rural	Fleuve Loire	Ordonnance du 10 juillet 1835 Décret du 12 octobre 1853 Décret du 27juillet 1957 (radiation)	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT Service Environnement et Aménagement Cellule Hydraulique
I2 Servitudes de submersion et d'occupation temporaire au profit des concessionnaires d'ouvrages déclarés d'utilité publique	Loi du 16 octobre 1919 article 4 Décret 95-1024 du 6 novembre 1995 Loi n°92-3 du 2 janvier 1992 sur l'eau	Usine de Villerest Cote 316 NGF	Décret du 5 novemhre 1984 Règlement d'eau décret du 4 mai 1983 (JO du 7 mai 1983)	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA L'INDUSTRIE DE LA RECHERCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT RHÔNE-ALPES pour PUISSANCE supérieure à 4 500 KV
PT 3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.	Servitudes rattachées aux réseaux de télécommunications, institués en application de l'article L 48 à L 53 du code des postes et télécommunications.	Câble	Arrêté Préfectoral du 18 Mars I 1991	DIRECTION REGIONALE DE FRANCE TELECOM